

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°119 - JUIN 2019



ÉDITO

L'école vaudoise peut faire encore mieux

Le 24 mai dernier, les résultats de la première enquête nationale sur l'atteinte des compétences fondamentales (COFO) sont tombés (cf. page 6). On y apprend que les résultats des élèves vaudois de 11e sont bons en mathématiques et ceux des élèves de 8e s'inscrivent dans la moyenne nationale pour les langues (français et allemand). Ouf!

Ces enquêtes COFO sont un premier exercice et amènent quelques données intéressantes (cf. site de la SPV). Il faudra donc attendre les suivantes pour confirmer ou infirmer les résultats. Toutefois, même s'il faut prendre certaines précautions sur l'interprétation de ces enquêtes, elles sont présentées par la CDIP comme étant une contribution au monitoring de l'éducation en Suisse, et donc également pour le canton de Vaud. Ainsi, deux études (les épreuves cantonales de référence, les ECR, et désormais les COFO) devraient permettre de donner des indications pour l'évaluation du système scolaire vaudois. Or, à ce jour et à notre connaissance, les ECR ne sont pas utilisées pour évaluer ou piloter le système.

Mais, au-delà de ces éléments statistiques, une analyse plus fine et quantitative devra être fournie pour comprendre et corriger certains éléments. Il faudra s'intéresser à ce qu'il se passe sur le terrain, dans les classes et dans les actes pédagogiques des enseignants au quotidien pour esquisser des propositions concrètes. Ainsi, afin de s'améliorer encore, l'école vaudoise sera amenée à associer les résultats des études quantitatives et qualitatives.

Gregory Durand, président

L'INTERVIEW

ONZE ANS COMME RECTEUR DE LA HEP

À la tête de la formation des enseignants vaudois pendant onze années, le recteur Guillaume Vanhulst quitte son poste pour prendre une retraite bien méritée. Quelques extraits de deux heures d'échange passionnant.



Guillaume Vanhulst, recteur de la HEP Vaud

► Qu'est-ce qui vous a amené à devenir recteur de la HEP Vaud?

Le hasard. En 1983, je donnais des cours de statistiques à l'Université de Fribourg avant d'enseigner la pédagogie générale à de futurs enseignants.

On avait vu apparaître, au début des années 80, des textes fondamentaux sur la professionnalisation du métier d'enseignant: l'objectif était de trouver une alternative crédible à la logique normalienne. Je m'y suis forcément intéressé dès lors que j'assumais des fonctions de direction à la formation des enseignants secondaires. En 2007, j'ai quitté ce poste et suis revenu à l'enseignement. Entre-temps, en 2005, j'avais contribué à une réflexion pour la HEP Vaud (ndlr: passage de la «HEP1» à la

«HEP2»). C'est ainsi, qu'en 2008, je me suis intéressé au poste de recteur. J'y ai vu alors la possibilité de faire vivre dans l'institution vaudoise certains des éléments que j'avais essayé de combattre à l'Université de Fribourg. Je m'explique. D'un côté, à Fribourg, il y avait un monde académique dont il fallait faire évoluer le discours vers des problématiques professionnelles. De l'autre, à Lausanne, il y avait la HEP Vaud qui, en 2007, était encore ancrée dans une fonction normalienne et qu'il fallait conduire sur la voie de l'universitarisation. Alors que j'étais devenu sceptique sur la possibilité de faire évoluer un système académique vers l'intégration de préoccupations professionnelles où la compétence de l'acteur devient centrale, j'avais la certitude qu'à la HEP Vaud, il y avait un réel potentiel pour construire les fondements d'une authentique «haute école».

C'est ainsi que, de l'intérêt porté par un enseignant à un problème de formation, il s'y intéresse ensuite en tant qu'acteur du système, puis le hasard fait qu'il rencontre une fonction et un intérêt. C'est ce qu'il m'est arrivé.

Il n'y a ni préparation, ni relève spécifique dans la fonction de recteur. Mais j'ai eu la chance de travailler avec des personnes

extrêmement investies dans le comité de direction, Cyril Petitpierre, directeur de la formation, et Luc Macherel, directeur de l'administration. Être recteur est une fonction plus confortable dans la mesure où l'on peut prendre appui sur un fonctionnement collectif.

Quels sont les éléments de changement les plus saillants durant ces dix dernières années à la HEP Vaud ?

En premier lieu, et si l'on ne considère que le prisme des formations de base, le nombre de diplômés a plus que doublé en 10 ans, passant de moins de 1000 étudiants à près de 2200 étudiants aujourd'hui. Cette croissance rapide a notamment impliqué de faire des projections à quatre années et d'adapter la gestion des engagements de formateurs en conséquence.

En deuxième lieu, j'évoquerais une sensibilisation plus forte à la complexité des métiers de l'enseignement. On a assisté progressivement au renoncement de la formule toute faite: «on a la solution, on va vous la transmettre et vous serez ensuite priés de la mettre en place correctement». Enseigner, on peut s'y préparer en apprenant à réfléchir sur les situations, en développant les capacités à développer une attitude positive sur la compétence métier au quotidien, tout en acceptant qu'il n'y ait ni grammaire ni bible pour devenir un bon enseignant.

Cette évolution dans la perception de la complexité induit aujourd'hui une lecture politique plus fine des enjeux de la HEP Vaud. Pour preuve, la commission du Grand Conseil qui a traité du plan stratégique de la HEP Vaud, il y a quelques semaines, et témoigne d'une ouverture importante sur le métier.

Vous vous êtes plusieurs fois prononcé pour une formation de généraliste de cinq ans. Pour quelles raisons ?

En regard du nombre de disciplines, il devient périlleux de tenir tout le programme en trois ans, d'autant que la pratique prend, heureusement, beaucoup de place. Pour ma part, je conçois un 1^{er} cycle de formation (les trois premières années) comme un socle, un moment de développement des disciplines. Un 2^e cycle devrait permettre de prendre du recul, afin de voir comment se fabrique un savoir. Cette approche offrirait deux années pour prendre le temps de réfléchir sur la pratique et les bases acquises.



«N'oublions pas que, dans une école, il y a trois générations d'enseignants qui vivent dans le même lieu avec des regards différents.»

La SPV constate un métier de plus en plus prescrit et une formation qui invite de plus en plus à la réflexion professionnelle. N'y a-t-il pas un paradoxe ?

Oui, les enseignants doivent absorber les problèmes que le système ne peut absorber. C'est donc là une mission délicate. Il y a certes une évolution contrôlante de l'activité, mais les enseignants doivent apprendre à vivre avec ces injonctions paradoxales. Ce n'est pas facile et on ne leur simplifie pas la vie. L'école est un lieu ancré dans un contexte paradoxal. Ce dernier a toujours existé, même s'il est davantage marqué aujourd'hui. Les attentes vis-à-vis de l'école sont de plus en plus élevées. Il faut accepter cette donne et apprivoiser la complexité du métier jusque dans ses paradoxes.

«Oui, les enseignants doivent absorber les problèmes que le système ne peut absorber. C'est donc là une mission délicate.»

Que dites-vous aux personnes qui pensent que la HEP Vaud s'est tellement tertiarisée ces dernières années qu'elle n'est plus connectée au terrain ?

Je dis qu'on n'a jamais eu autant de terrain que depuis que la formation s'est tertiarisée. Le regard qui peut se porter sur quelqu'un qui réfléchit sur quelque chose peut être péjorant. Or, ce regard-là, pour moi, ne tient plus la route, dans un moment où les formateurs HEP interviennent en formation initiale comme en formation continue. La HEP Vaud essaie également d'intégrer les praticiens

formateurs dans ses activités afin de resserrer les liens entre les réalités du terrain et celles du monde académique. N'oublions pas que, dans une école, il y a trois générations d'enseignants qui vivent dans le même lieu avec des regards différents. Certes, le métier s'intellectualise progressivement, non dans le mauvais sens du terme pour fabriquer de l'idéologie, mais pour reconnaître que l'action est une pensée qui se déploie au quotidien, l'action en éducation ne souffrant aucun retard.

Quelle est l'action qui vous a le plus réjoui en tant que recteur ?

En mars 2019, quand le Conseil suisse d'accréditation a rendu son rapport qui suivait les recommandations délivrées par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité, délivrant à la HEP Vaud une accréditation institutionnelle «sans condition». Je n'oublierai pas ce jour de novembre 2018, lorsque le président du groupe d'experts a annoncé la décision de proposer cette accréditation sans condition devant les collaborateurs réunis, en insistant sur le caractère humain de l'institution. J'ai pu ressentir à ce moment-là une fierté collective des membres de la HEP Vaud, reconnus dans leur action au quotidien par des regards experts et externes.

Si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour la HEP Vaud ?

Je lui donnerais des moyens supplémentaires pour augmenter le nombre de diplômés à 3000 étudiants afin d'éviter tout risque de pénurie et garantir aux collaborateurs un cadre propre à leur éviter l'épuisement.

Propos recueillis par Gregory Durand

EDUNET.CH, UN SITE RESSOURÇANT !

Voilà bientôt trente ans que le réseau informatique pédagogique romand edunet.ch propose des activités interactives, en lien avec le PER, pensées et animées par des enseignants. Claude Burdet présente ce site qui est ouvert à tous les enseignants et enseignantes de la 1H à la 8H.

Ce réseau n'est pas un repère de «geeks» mais de personnes qui voient dans les Mitic un outil supplémentaire motivant pour enseigner et mieux apprendre du côté des élèves. Il rassemble des collègues prêts à partager leurs expériences, à répondre à vos questions, à vous soutenir, à collaborer et échanger.

Chaque année, les membres d'edunet.ch choisissent un thème et créent des activités liées au PER. Elles ne sont pas en plus du programme, mais permettent bien de le réaliser !

Pour fêter ses 30 ans, edunet.ch a choisi le thème du cirque pour l'année scolaire 2019-2020. Sous le titre «Edunet fait son cirque», nous vous proposons une palette d'activités variées tant du point de vue de la discipline que de la temporalité. Elles recouvrent plusieurs domaines disciplinaires comme le français, les mathématiques, les arts visuels, la musique... et intègrent les MITIC et les capacités transversales.

Ces activités ont lieu tout au long de l'année scolaire. Certaines sont hebdomadaires, d'autres mensuelles ou trimestrielles, voire à votre rythme. Elles se répètent pour vous permettre de choisir le moment qui vous convient le mieux pour participer. Un calendrier précis sera à votre disposition sur notre site. Leur durée varie d'une à 6-8 périodes.

Chaque enseignant a le choix par rapport au nombre d'activités réalisées, à la manière et au moment pour les mettre en œuvre. Voici quelques titres d'activités que vous pourriez réaliser avec vos élèves: Je découvre le monde du cirque (texte informatif); Le jongleur de mots (jeux de langue); Les maîtres de l'illusion (Mitic); le chapiteau d'edunet (arts visuels); le cirque en musique (chant - création d'une strophe); aventures au cirque (écriture collaborative d'un récit d'aventure); le magicien des nombres – rallye de mathématiques.

Vous trouverez sur notre site dans le menu «documents pédagogiques» une explication précise pour chaque activité et des propositions de démarche.

L'interactivité est le mot d'ordre pour la création d'une activité. Ainsi, les élèves sont amenés à produire un texte, une strophe de chanson, un dessin... mis en ligne par nos soins, et surtout, qui sera le point de départ d'un échange avec des lecteurs, des auditeurs ou des observateurs.

En mettant en œuvre une activité, vous réalisez votre programme et respectez le PER ! Les classes créent des productions orales ou écrites que nous mettrons en ligne sur le site **edunet.ch**. Produire pour apprendre !



Pour fêter ses 30 ans, edunet.ch a choisi le thème du cirque pour l'année scolaire 2019-2020.

Elles seront lues, utilisées par les autres classes qui vous répondront. Partager ses productions, découvrir celles des autres élèves, c'est échanger pour apprendre !

Pour vous construire une image concrète des activités, allez découvrir celles de cette année scolaire autour du thème «Eurêka», les laboratoires d'edunet.

«Créer, produire, échanger pour apprendre» grâce aux Mitic, c'est notre leitmotiv !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.
cburdet@edunet.ch | claud.burdet@hepl.ch

Claude Burdet

« AUJOURD'HUI, J'IMPROVISE » : LE PROJET D'UNE CLASSE DE SAINT-PREX

Faire découvrir l'improvisation théâtrale à dix-huit élèves de 10^e VP : tel a été l'objectif de Jordane Altermath, enseignante, et Alain Ghiringhelli, comédien. Rencontre.

« **L**orsque je vois que les élèves lâchent prise et entrent pleinement dans leur personnage, c'est un moment assez magique. » C'est avec le sourire qu'Alain Ghiringhelli, comédien professionnel, narre son expérience de l'improvisation théâtrale et son partage avec les élèves des écoles vaudoises. « Dans l'impro, il n'y a pas de juste ou de faux : on apprend à écouter et accepter les idées de l'autre et à créer avec. Ce sont des valeurs importantes à mes yeux et essentielles à transmettre. »

Dix-huit élèves de l'établissement de Saint-Prex ont découvert cet art avec lui cette année. Un projet né sous l'impulsion de leur enseignante d'anglais et d'histoire, Jordane Altermath, tombée amoureuse de l'improvisation théâtrale il y a trois ans. « L'impro m'a tellement apporté depuis ! Je souhaitais que mes élèves vivent quelque chose de différent. J'avais ce modèle en tête des classes d'école unies autour du sport, d'une équipe, pourquoi pas autour du théâtre ? »

L'aventure démarre à la rentrée 2018. Jordane Altermath découvre l'appel à projets « La culture, c'est classe ! » porté par le Service des affaires culturelles (SERAC), encourageant des initiatives culturelles menées en classe et en duo enseignant et artiste. Elle saute sur l'occasion, contacte Alain Ghiringhelli, en discute avec ses élèves pour un accord de principe. Tous les feux sont au vert : elle monte le dossier du projet qu'elle baptise « Aujourd'hui, j'improviser ! », et sur les vingt propositions reçues par le SERAC, le sien fait partie des quatre retenus (voir encadré).

Travailler le lâcher-prise, la confiance en soi, ou encore la peur du ridicule, sans oublier l'oralité : les apprentissages développés autour de l'improvisation



Alain Ghiringhelli, comédien professionnel, a fait découvrir l'improvisation théâtrale aux élèves de Saint-Prex.

sont nombreux. Son approche créative semblait aussi idéale pour des élèves de 10^e année VP « à qui on coupe souvent les ailes au niveau artistique », souligne l'enseignante. L'appréhension était toutefois palpable au moment d'annoncer la nouvelle aux parents, « mais elle s'est envolée rapidement lorsque j'ai reçu leurs messages enthousiastes », confie Jordane Altermath.

« J'avais ce modèle en tête des classes d'école unies autour du sport, pourquoi pas autour du théâtre ? »

Jordane Altermath

Le duo a articulé son éveil à l'improvisation sous forme de rendez-vous mensuels. Les quatorze périodes dédiées au projet ont été réparties en sept leçons de deux

périodes sur la plage horaire de différentes disciplines d'enseignement pour ne préterir aucune matière. « Une heure et demie c'est peu, mais les élèves ont toujours bien joué le jeu, remarque Alain Ghiringhelli. L'essentiel étant qu'ils créent des souvenirs communs, qu'ils laissent place à leur imaginaire dans un cadre bienveillant et assez libre. » Après un petit échauffement où chacun et chacune pouvait s'exprimer individuellement, les élèves étaient invités à travailler en groupe pour entrer dans l'esprit de l'improvisation, puis à se confronter à l'impro sur un thème donné, comme celui de se créer un personnage, ou sur les sentiments. À l'issue de cette préparation : un spectacle-cabaret ouvert au public. Les élèves connaîtront les cadres de jeu avant de monter sur scène, soit de faire une improvisation avec un mot chacun, ou à la manière d'un film d'horreur ou d'une publicité par exemple.

Un art en plein essor...

L'aventure initiée par Jordane Altermath est singulière, notamment par sa mise en place sur les heures scolaires et son développement avec une classe entière. Mais l'improvisation dans les écoles romandes n'est toutefois pas une nouveauté. Le match d'improvisation, d'origine québécoise, en a popularisé la pratique jusqu'en Europe et surtout dans ses pays francophones dans les années 1980.

**« Notre région se présente
comme un vivier exceptionnel
pour la discipline. »**

Alain Ghiringhelli

L'Association vaudoise des ligues d'impro (AVLI) fondée en 1988 compte aujourd'hui plus de 700 membres. Elle organise par ailleurs des championnats entre écoliers qui se forment souvent plutôt dans les cours facultatifs proposés dans leur établissement. Alain Ghiringhelli intervient de manière ponctuelle dans les classes de Suisse romande depuis environ dix ans. Il témoigne de l'effervescence du milieu de l'improvisation en Suisse romande: « Depuis 2012, les associations se multiplient, se réjouit le comédien et coach pour différentes troupes romandes. Notre région se présente comme un vivier exceptionnel pour la discipline, avec plusieurs personnalités qui se démarquent aussi sur le petit écran. »



Les dix-huit élèves de la classe de Jordane Altermath se retrouvaient une fois par mois autour de l'improvisation.

... et ouvert à tou-te-s

Une dynamique pour le domaine de l'improvisation théâtrale qu'Alain Ghiringhelli espère voir croître et atteindre plus de classes d'école à l'avenir, convaincu de la nécessité de l'improvisation en classe. Jordane Altermath souligne aussi l'apport de ce projet dans sa manière d'enseigner, de gérer les imprévus, et dans la création d'exercices notamment pour l'apprentissage des langues: « Tout au long des séances, j'ai pu découvrir mes élèves, les voir autrement. Ils semblent aussi entrer plus facilement et volontiers dans les tâches d'expression orale durant mes cours d'anglais. »

Tous deux soulignent l'accessibilité de l'improvisation: des élèves qui montrent des difficultés ou se trouvent en situation de handicap peuvent se révéler sur scène et y trouver du plaisir, les cours pouvant aussi s'adapter. Et ne jamais avoir fait d'improvisation ne devrait pas bloquer les enseignants curieux: « Nous avons trouvé un bon équilibre pour ces leçons, le comédien travaillant de manière plus libre, je pouvais participer aux exercices et étais garante du cadre, explique l'enseignante de Saint-Prex. Même des enseignants néophytes peuvent s'y essayer et en faire bénéficier leurs élèves ! »

Par Céline Bilardo



« La culture, c'est classe ! » – deuxième appel à projets

Pour son premier appel à projets, le Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC), par le biais du SERAC, a retenu quatre expériences artistiques proposées par des duos enseignants et artistes vaudois des établissements de Bex, Mon Repos, Le Mont-sur-Lausanne et Saint-Prex. Les projets étaient variés, entre introduction à la réalisation d'un livre, à la photographie, à la création « plastique » ou encore à l'improvisation. Ils ont chacun reçu une enveloppe de 5000 francs « devant couvrir les frais relatifs à l'artiste, ses interventions et ses transports, ainsi que le matériel utilisé pour le projet ou sa promotion », précise Isabelle Ravussin, chargée de projet en médiation culturelle.

Un deuxième appel à projets a été lancé en avril, avec les mêmes conditions et le même budget alloué aux gagnants. Le délai de participation est fixé au 26 juillet.

Le but: encourager et soutenir des projets culturels co-crésés par des enseignants, des artistes et des élèves de la 1P à la 11S.

Le jury, constitué de trois personnes (un-e professeur-e en AVI de la HEP, un-e représentant-e de la DGEO et un-e du SERAC) évaluent les dossiers selon le concept et medium proposés, les objectifs pédagogiques, les degrés scolaires impliqués, le nombre de classes (plusieurs classes peuvent être amenées à collaborer pour un projet), la durée et la fréquence des interventions de l'artiste ou encore la production ou trace finale proposée. Plus d'informations sur le site du SERAC.

« TOUTES LES CHANCES DE MON CÔTÉ POUR RÉUSSIR MON ACHAT IMMOBILIER. »

Je désire me lancer dans un projet d'achat immobilier. Quel bien puis-je envisager ? À quel prix ? À quoi dois-je faire attention ? Voici quelques points énumérés par M. Malik Benturqui, conseiller en matière d'hypothèque à la Vaudoise.



► Est-ce une bonne période pour acquérir un bien immobilier ?

Oui, la période est plus que propice avec des taux extrêmement bas (1,1 % à 10 ans à la Vaudoise), vous aurez un impact direct sur vos charges mensuelles.

Je n'ai pas 10 % de fonds propres en liquidité (épargne, 3^e pilier, don...), puis-je quand-même envisager un achat ?

Si votre avoir LPP total représente 20 % du prix d'achat, sans les frais de notaire et de mutation, la Vaudoise financera votre bien pour autant que la tenue de la charge soit démontrée (33 % du salaire brut).

Nous sommes le seul institut financier à avoir cette souplesse.

Si je retire tout mon avoir LPP, quid de mes prestations en cas de décès et/ou invalidité ?

Quoi qu'il arrive, la Vaudoise vous proposera de combler les éventuelles lacunes suite à une analyse détaillée de votre nouvelle situation.

Que préconisez-vous pour l'amortissement ?

La Vaudoise propose des solutions financières attrayantes adaptées à chaque situation. *Propos recueillis par Yves Froidevaux*

LA CLASSE

RÉSULTATS VAUDOIS DE L'ENQUÊTE SUR LES COMPÉTENCES DES ÉLÈVES

Le vendredi 24 mai, la CDIP a présenté les résultats de la première enquête nationale sur les compétences fondamentales des élèves. Pour le canton de Vaud, les élèves de 11^e ont obtenu en mathématiques des résultats supérieurs à la moyenne nationale. En langue, tant pour le français que pour l'allemand, les élèves de 8^e sont dans la moyenne des cantons de référence. La SPV peut se réjouir que, malgré toutes les critiques faites sur l'école vaudoise et ses réformes, elle apporte de solides compétences aux élèves. Certes, elle peut encore mieux faire.

Parmi les résultats, quelques éléments relatifs aux mathématiques interpellent la SPV :

- l'important écart des résultats entre les élèves de VP (96 %) et ceux de VG de niveau 1 (29 %). L'essentiel de la future réflexion

sur l'enseignement des mathématiques doit se centrer sur cet élément.

- l'écart des résultats entre les élèves parlant uniquement le français à la maison (76 %) et ceux qui parlent uniquement une ou plusieurs autres langues que le français (53 %). Cette indication révèle que la maîtrise du français reste un élément prépondérant pour l'atteinte de compétences fondamentales, notamment en mathématiques.

Ainsi, dans une future analyse, deux objectifs devront être poursuivis : diminuer les écarts entre élèves de VP et VG de niveau 1 et améliorer le niveau de maîtrise du français de tous les élèves.

GD

RÉSOLUTION RELATIVE AUX REMPLACEMENTS

Hiver 2018, l'Association vaudoise des enseignants du cycle primaire 1 (AVEP1) souhaitait proposer une résolution sur la problématique des remplacements. Très rapidement, les autres associations professionnelles de la SPV ont été intéressées par cette prise de position, partageant les préoccupations de l'AVEP1. Ainsi, après l'adoption de sa résolution en assemblée, l'AVEP1 l'a proposée durant l'AD SPV du 6 juin 2019. Elle a d'ores et déjà été envoyée au Département.

Ci-après, la résolution retenue après deux amendements approuvés en assemblée des délégués.

Considérant, notamment:

- Il est écrit à l'article 57 de la RLEO, Art 57 Information et remplacement en cas de maladie ou accident (LEO art.70)
¹ Le directeur informe dans les meilleurs délais les parents de toute modification apportée à l'horaire de leur enfant.
² En cas d'absence d'un enseignant, il prend les mesures utiles à son remplacement et s'assure au minimum que les élèves sont placés sous la responsabilité d'un professionnel de l'établissement.
- Les remplaçant-e-s sont astreint-e-s aux mêmes règlements et cahier des charges que les enseignant-e-s.
- Il arrive que l'on demande à des enseignant-e-s ou à des aides qui n'ont pas de classe à charge de remplacer un-e enseignant-e et ceci au détriment du ou des élèves qu'ils-elles sont censé-es suivre.
- Il arrive dans certains établissements que l'on demande à des enseignant-e-s de prendre en charge deux classes en même temps afin de ne pas avoir à engager un-e remplaçant-e.
- Certain-e-s remplaçant-e-s sont engagé-e-s et effectuent des remplacements sans qu'ils-elles n'aient jamais rencontré aucun membre d'une quelconque direction.



Réunis à Orbe, 104 délégué-e-s SPV ont adopté unanimement une résolution relative aux remplacements.

- Certain-e-s remplaçant-e-s ne sont pas formé-e-s, inadéquat-e-s et parfois mettent les élèves en danger.
- Les remplaçant-e-s n'ont pas toujours accès aux informations qui leur sont nécessaires.

Lors d'AD de la SPV, réunie le 6 juin 2019, à Orbe, les délégué-e-s demandent que :

- le Département crée un groupe de travail pour proposer des mesures afin de garantir des remplacements de qualité auquel des représentant-e-s SPV participent.
- le Département ajoute sur la plateforme MIREO le cahier des charges des enseignant-e-s et fasse en sorte que la lecture de celui-ci soit validée par les

futur-e-s remplaçant-e-s. Il explicite clairement ses attentes.

- le Département crée et fournisse pour chaque degré un classeur administratif uniformisé, complété et mis à jour par l'enseignant-e.
- un-e membre de la direction (de n'importe quel établissement du canton) reçoive le-la remplaçant-e avant qu'il-elle n'effectue son premier remplacement dans une classe.
- la solution de remplacement ne préterite pas les prestations spécifiques allouées aux élèves.

Adoptée unanimement par les délégué-e-s SPV

GD / AD SPV

IMPRESSUM

Rédaction

Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch

021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand

Photographies Thomas Zoller (p.1),
Edunet (p.4), Michel Perret (pp.5-6),

DR (p.6), SPV (pp.2, 7, 8)

Ont participé au numéro

AD SPV, Céline Bilardo, Claude Burdet,
Yves Froidevaux, Gregory Durand

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression Print Riviera, Vevey

Tirage 2600 exemplaires



SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019

AG AVEPSMERCREDI 1^{ER} AVRIL 2020**AG AVEP1**

MERCREDI 29 AVRIL 2020

Forum SPV

LA SPV

La Société pédagogique vaudoise en 2019, c'est huit associations professionnelles :

AVEP1 association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1

AVEP2 association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire

AVES association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I

ESV enseignant-e-s spécialisé-e-s Vaud

AVEPS association vaudoise d'éducation physique scolaire

AVEAC association vaudoise des enseignant-e-s en activités créatrices

AVESAC association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil

Rythmique-Vaud

Plus d'informations sur :

spv-ud.ch/apropos/organes/associations

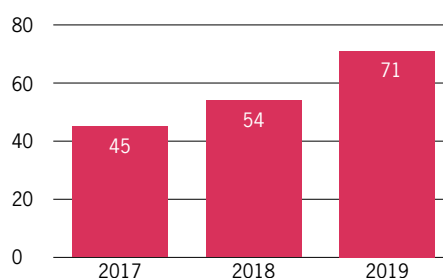
POSTES AU CONCOURS : OBJECTIF PARTIELLEMENT ATTEINT

Depuis maintenant trois années, la SPV effectue un suivi des postes proposés pour la rentrée suivante. Cette démarche permet de vérifier le respect des dispositions légales par les établissements et de suivre l'évolution de l'emploi des enseignant-e-s de l'État de Vaud.

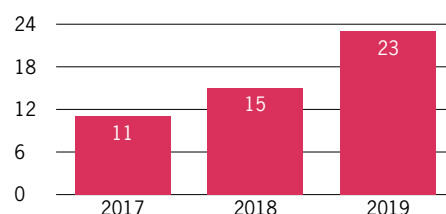
Depuis le début de cette opération, la SPV a dénoncé le taux anormalement élevé de postes proposés à durée déterminée (CDD), soit environ 50 %. La Loi sur le personnel de l'État de Vaud (LPers) précise en effet que « l'engagement et la désignation ont lieu sous la forme d'un contrat écrit conclu pour une durée indéterminée. Dans des cas exceptionnels, lorsque l'activité est limitée dans le temps ou que l'organisation du travail l'exige, le contrat peut être conclu pour une durée déterminée ».

Les démarches de la SPV ont permis d'obtenir, pour cette année, une augmentation très significative des offres d'emploi de durée indéterminée (CDI) à 71 %. Parmi les 20 établissements qui ne proposaient aucun contrat en CDI en 2017, seuls 7 continuent cette pratique critiquable cette année. Malgré l'amélioration de la situation, la SPV considère que la marge de progression est encore réelle et interviendra une nouvelle fois dans ce sens auprès de la DGEO.

% des postes d'enseignant-e-s proposés en CDI



% de postes à 100% annoncés «80-100%» en 2019



Sur un autre plan, la SPV s'inquiète vivement de la question de « l'atomisation » des postes proposés, soit le fait de voir une augmentation des temps partiels soumis à des « fourchettes horaires » et une disparition progressive des postes à 100 %. Ce risque s'est considérablement accru avec la décision du Conseil d'État, sous l'angle de l'égalité, d'introduire, dans toutes les offres d'emploi à plein temps, l'indication « de 80 à 100 % ». Cette situation pourrait conduire à la disparition totale des postes à 100 % dans l'enseignement et à une précarisation massive du métier d'enseignant-e. La SPV a revendiqué auprès de la DGEO que les postulant-e-s concerné-e-s puissent librement choisir un réel plein temps ou un temps partiel avec « fourchette ». Nous attendons encore la réponse de l'autorité d'engagement sur cette question fondamentale !

La SPV va évidemment poursuivre le travail entrepris dans ce domaine et tiendra ses membres au courant via les différents canaux d'information à disposition.

Yves Froideveaux